

L'estimation de l'émigration au Canada, 1961-1986

Ronald Raby and Pierre Parent

Volume 12, Number 2, octobre 1983

Les migrations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600507ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600507ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Raby, R. & Parent, P. (1983). L'estimation de l'émigration au Canada, 1961-1986. *Cahiers québécois de démographie*, 12(2), 217-221.
<https://doi.org/10.7202/600507ar>

L'estimation de l'émigration au Canada, 1961-1986

Ronald RABY et Pierre PARENT*

Le Canada dispose d'un système de collecte permettant de rassembler des données annuelles sur le nombre et les caractéristiques des immigrants (reçus) qui arrivent au pays en provenance de l'étranger, ainsi que sur la province de destination envisagée. Mais il n'existe pas de système semblable qui permette d'obtenir des données sur le nombre et les caractéristiques des émigrants et sur leur province ou territoire d'origine. Par conséquent, la Division de la démographie de Statistique Canada doit utiliser toutes les informations existantes, si limitées soient-elles, pour estimer l'émigration à l'échelle nationale et provinciale. Ainsi pour rendre compte du mouvement migratoire vers l'extérieur du pays, entre 1961 et 1981, on a eu recours à deux méthodes. Pour la période 1981-1986, une troisième sera utilisée. Ce sont ces trois méthodes que nous présentons ici.

Volume de l'émigration à l'échelle nationale

De 1961 à 1976

Pour cette période, l'émigration a été calculée par la méthode de l'estimation résiduelle: on a d'abord supposé que l'accroissement de la population du Canada, entre deux recensements, est égal, d'une part, à la résultante des composantes (les naissances, moins les décès, plus l'immigration, moins l'émigration) et, d'autre part, à la différence entre les populations des recensements encadrant la période, corrigées au préalable pour le sous-dénombrement. Les variables naissances, décès et immigration étant connues, on a alors pu déduire la valeur de l'émigration¹. Ce calcul a été effectué pour deux intervalles distincts: celui de 1961-1971 et celui de 1971-1976. Par la suite, on a réparti ces effectifs d'émigrants en effectifs annuels d'après les étapes suivantes:

- i) Dans la première, on a établi, pour chaque période (1961-1971 et 1971-1976), l'effectif des émigrants qui se sont dirigés vers les pays autres que les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Cet effectif s'obtient en soustrayant de l'effectif total d'émigrants de la période,

* Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa.

¹ Pour une description plus détaillée d'une légère variante de cette méthode, consulter: Kelly, J.J., "Alternative Estimates of the Volume of Emigration from Canada, 1961-1971". *Canadian Review of Sociology and Anthropology/La Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 14, 1, 1977, 57-67, et plus particulièrement la partie intitulée "Residual Method B".

le nombre d'émigrants vers les Etats-Unis ou le Royaume-Uni pour la même période. Ces données proviennent du Bureau américain d'immigration et de l'"International Passenger Survey" mené régulièrement au Royaume-Uni.

- ii) Deuxièmement, on a réparti les effectifs d'émigrants vers les pays autres que les Etats-Unis et le Royaume-Uni pour chaque période en données annuelles en appliquant la distribution annuelle des immigrants observée au Canada pour les périodes correspondantes.
- iii) Dans la troisième étape, au nombre annuel d'émigrants vers les Etats-Unis et le Royaume-Uni, on a ajouté les effectifs annuels des émigrants vers les autres pays.

Pour la période 1976-1981, on avait décidé, en 1977, d'estimer l'émigration annuelle et trimestrielle à partir des données suivantes:

- i) celles du Bureau américain d'immigration,
- ii) celles de l'International Passenger Survey du Royaume-Uni et
- iii) un effectif annuel de 48 000 émigrants vers les pays autres que les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Ce chiffre correspond aux résultats obtenus par la méthode résiduelle pour la période 1971-1976.

Les résultats du recensement de 1981 nous ont démontré que, pour la période 1976-1981, l'hypothèse des 48 000 personnes quittant le Canada pour les pays autres que les Etats-Unis et le Royaume-Uni donnait un effectif annuel d'émigrants trop élevé. Après une étude de diverses méthodes et après consultation des provinces et territoires, on a décidé de réviser les estimations de 1976 à 1981 à l'aide de la méthode décrite ci-dessous, laquelle utilise des données provenant de deux types de fichiers administratifs: les fichiers des allocations familiales et ceux de Revenu Canada Impôt.

Par exemple, lorsqu'une famille quitte définitivement le pays, elle n'est plus admissible à l'allocation familiale. Elle doit donc aviser de son départ le bureau de Santé et Bien-être social de sa région. Si elle omet de le faire, les chèques sont envoyés à la dernière adresse connue. Que le bureau de poste connaisse ou non la nouvelle adresse, il doit retourner l'enveloppe au Bureau régional de Santé et Bien-être Canada qui déterminera si la famille a déménagé ailleurs au Canada ou si elle a quitté définitivement le pays.

Les données du régime des allocations familiales sont tirées de divers fichiers:

Fichier M0011:

Ce fichier donne le nombre d'enfants bénéficiaires de l'allocation familiale, c'est-à-dire ceux pour lesquels un chèque a été émis. Ces données sont disponibles mensuellement pour les provinces et territoires.

Fichier M0023:

Il fournit le nombre d'enfants ayant droit à l'allocation familiale. La différence entre les fichiers M0011 et M0023 est illustrée par l'exemple suivant: un enfant né en avril 1983 aurait normalement droit à l'allocation

familiale à partir de mai 1983, tandis qu'il ne serait bénéficiaire qu'à partir d'octobre 1983 si le premier chèque n'était émis qu'à ce moment. Ce fichier sert donc à la correction rétroactive des comptes. Tout comme le fichier M0011, le fichier M0023 donne des valeurs mensuelles au niveau provincial. Cependant, ces dernières sont corrigées à intervalles réguliers de 6 mois, durant 24 mois; après quoi elles sont considérées comme définitives.

Fichier M0024:

Il porte sur les enfants nouvellement entrés dans le système ou en étant sortis ou dont les caractéristiques du compte ont changé, selon le type de changement survenu. Il peut donc s'agir de la création d'un compte par naissance ou immigration, ou de la fermeture d'un compte, par décès ou émigration ou de la modification d'une caractéristique comme la province de résidence ou la langue de correspondance. Ce fichier permet, entre autres, de connaître le nombre d'enfants dont la famille a émigré, selon la province d'origine de l'enfant et selon le mois précis où l'événement a eu lieu. Ici aussi, les données sont révisées à tous les six mois durant deux ans.

Dans le cas des fichiers de Revenu Canada, on peut déterminer le statut migratoire du déclarant en comparant, pour deux années consécutives, l'adresse de retour indiquée. D'autre part, le total des exemptions personnelles réclamées permet d'estimer le nombre de personnes à charge migrant avec le déclarant et, par le fait même, le nombre total d'émigrants.

On a dû combiner l'information provenant de ces deux sources: allocations familiales et impôt, puisque dans les faits, il semble que plusieurs émigrants ne complètent pas de déclaration d'impôt lors de leur départ définitif du pays. L'utilisation des fichiers de Revenu Canada pour le calcul du facteur d'ajustement F_c se justifie néanmoins dans l'hypothèse que les adultes et les enfants sont sous-estimés de la même façon.

L'effectif annuel des émigrants a été établi à l'aide de la formule ci-après:

$$E_c^t = \left[\frac{E_c^0}{P_c^0} \cdot F_c \cdot P_c^a \right] + E_c^0 \quad (1)$$

- où E_c^t : nombre annuel estimé d'émigrants pour le Canada.
 E_c^0 : nombre d'émigrants âgés de 0 à 17 ans, admissibles à l'allocation familiale selon le fichier M0024.
 P_c^0 : nombre d'enfants admissibles à l'allocation familiale au Canada selon le fichier M0023 ou M0011, selon la disponibilité des fichiers.
 F_c : le facteur annuel d'ajustement. Il est le rapport du taux d'émigration des adultes à celui des enfants, calculé à partir des données tirées des fichiers de Revenu Canada Impôt.
 P_c^a : population adulte au Canada, obtenue en déduisant de la population totale celle des enfants admissibles à l'allocation familiale.

Les données du fichier M0024 n'étant disponibles que depuis 1978, les valeurs pour 1976-1977 et 1977-1978 ont été obtenues en pondérant les données de l'impôt pour ces années, de la façon suivante:

$$E_c^t = E_{\text{impôt}}^t \cdot \frac{E_c^{78-79} + E_c^{79-80} + E_c^{80-81}}{E_{\text{impôt}}^{78-79} + E_{\text{impôt}}^{79-80} + E_{\text{impôt}}^{80-81}}$$

De 1981 à 1986

Pour cette période l'estimation des effectifs annuels d'émigrants utilise les données tirées des fichiers des allocations familiales et de ceux de Revenu Canada Impôt comme dans le cas des estimations révisées de 1976-1981. Toutefois, le calcul s'effectue non pas au niveau national mais pour chaque province et territoire. Par conséquent, l'effectif national (E_c^t) s'obtient à l'aide de la formule (2) ci-dessous:

$$E_c^t = \sum_{j=1}^{12} \left[\frac{E_j^e}{P_j^e} \cdot F_c \cdot P_j^a \right] + E_j^e \quad (2)$$

Détermination de la province de départ des émigrants

De 1961 à 1966, l'effectif national annuel des émigrants a été réparti par province au prorata de la population de chaque province.

De 1966 à 1971, la répartition reposait sur les données fournies par les consulats américains au Canada. Ces données représentaient le nombre de demandes de visas d'immigration enregistrées annuellement par chaque consulat américain situé dans les diverses provinces canadiennes. Puisque certains consulats pouvaient desservir une partie du territoire de deux provinces, les données devaient être ajustées de façon à obtenir la répartition par province.

De 1971 à 1976, la répartition par province est basée sur l'enquête de la contre-vérification des dossiers de 1976².

La première série d'estimations pour la période 1976-1981 utilisait une répartition par province et territoire établie à partir de l'information

² CANADA, Recensement du Canada de 1976. *Qualité des données, série 1: Sources d'erreurs Couverture*. No 99-840 au catalogue.

provenant des consulats américains au Canada. Lors de la révision, on a réparti les émigrants par province à l'aide des données provenant des fichiers de Revenu Canada Impôt. Pour la période 1981-1986, la répartition par province correspondra à celle observée dans le fichier des allocations familiales.

Qualité des estimations de l'émigration internationale

Etant donné la façon dont sont produites les estimations de l'émigration internationale, elles sont sujettes à certaines erreurs liées principalement aux sources utilisées et aux hypothèses qu'il a fallu poser. On doit donc les considérer comme des approximations du nombre "réel" d'émigrants. Toutefois, nous croyons que la méthode retenue pour la période 1981-1986 devrait fournir des estimations plus précises du volume et de la répartition par province d'origine considérant 1) que les estimations reposent sur les données courantes des fichiers des allocations familiales et de Revenu Canada Impôt; 2) que le facteur d'ajustement (F_c) est mis à jour annuellement.